



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

PROGRAMME DE LA RENCONTRE ANNUELLE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS

ATELIERS ET CONFÉRENCES

samedi 24 septembre 2016

**Hôtel Sandman-métro Longueuil
999 rue de Sérigny Longueuil, Qc J4K 2T1**

8H30 A 9H30 – ATELIERS SIMULTANÉS DU BLOC A

A-1 Introduction à la certification Living Building Challenge, le défi du bâtiment vivant

Quel est l'avenir du bâtiment durable au Québec? Le Living Building propose un « chemin visionnaire vers un avenir réparateur ». Cette conférence vise non seulement à informer mais à ce que chaque technologue s'interroge sur sa pratique professionnelle et sur la place qu'il souhaite occuper dans le développement de bâtiments verts au Québec. Le Living Building Challenge (LBC) est la norme la plus rigoureuse, la plus exigeante et la plus complète du bâtiment durable dans le monde ; c'est une philosophie, un instrument de plaidoyer et un programme de certification qui traite du développement à toutes les phases de la construction.

Ce programme de certification couvre tous les bâtiments. Il est un outil unifié pour transformer la conception (le design), et nous permettre d'envisager un avenir qui est socialement juste, culturellement riche et écologiquement réparateur. ...rien de moins! À coup sûr, vous ne resterez pas indifférents à la proposition qui vous sera faite.

PAR FRANÇOIS LINTEAU, T.P., LEED® AP HOMES, LBC AMBASSADOR PRESENTER, RÉFÉRENT CERTIFICATION HQE™

A-2 Éthique et déontologie:

Détails à venir.

PAR ME MARIE-CHANTAL LAFRENIÈRE, DIRECTRICE DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES, OTPQ

ET LA SYNDIC DE L'ORDRE, GUYLAINE HOULE, T.P.

9H45 A 10H45 - ATELIERS SIMULTANÉS DU BLOC B

B-1 La Métrologie, un système de normalisation qui a des effets sur la qualité des produits que nous produisons et que nous utilisons

La fabrication des produits est intimement liée aux grandeurs physiques qui les caractérisent. De nos jours, la plupart des grands donneurs d'ouvrage sous-traient la fabrication des pièces constituant leurs produits auprès d'entreprises manufacturières de plus en plus spécialisées. En tant qu'intégrateurs, ils s'attendent à ce que ces pièces soient en tous points conformes à leurs cahiers des charges et exigent de leurs fournisseurs la conformité à des normes de qualité sectorielles. La maîtrise de la fonction métrologie au sein de l'entreprise manufacturière est, par conséquent, un des principaux facteurs de satisfaction de la clientèle.

Dans ce cadre, nous allons tout particulièrement étudier les méthodes utilisées pour analyser les systèmes de mesure (MSA), soit la méthode recommandée par la norme internationale ISO 10012, définie dans le Guide pour l'expression de l'incertitude de mesure (GUM), et celles nord-américaines déployées dans l'aéronautique (SAE AS 13003) et le secteur automobile (AIAG Measurement Systems Analysis Reference Manual).

En bref, nous allons mettre en évidence à quel point la maîtrise de la fonction métrologie simplifie l'analyse des systèmes de mesure, améliore la fluidité de la chaîne d'approvisionnement et permet d'augmenter sensiblement la productivité de l'entreprise.

PAR XAVIER GUILLAUD, PRÉSIDENT PPM MÉTROLOGIE INC, FORMATEUR À L'ÉTS.

B-2 Éthique et déontologie.

Détails à venir

PAR ME MARIE-CHANTAL LAFRENIÈRE, DIRECTRICE DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES, OTPQ

ET LA SYNDIC DE L'ORDRE, GUYLAINE HOULE, T.P.

11H00 A 12H00 – CONFÉRENCE OUVERTE À TOUS

C-1 « Protection du public et droit du professionnel : fragile équilibre.

Le Code des professions confie aux ordres professionnels deux missions fondamentales : le contrôle de l'exercice de la profession et la protection du public. Afin d'atteindre ces objectifs, il octroie aux intervenants de larges pouvoirs. Cette conférence vient replacer le droit professionnel et disciplinaire dans son contexte socio-législatif en tentant de déterminer comment se maintient le fragile équilibre entre les droits du professionnel et la protection du public. En filigrane se dessine la nuance entre la mission d'un ordre professionnel et celle d'une association.

PAR MARTIN BRISSON, AVOCAT CHEZ DE CHANTAL, D'AMOUR, FORTIER, S.E.N.C.R.L.

12H30 À 14H30 - REPAS ET MENTIONS HONORIFIQUES

REMISE DES MENTIONS HONORIFIQUES DE L'ORDRE ET

PRÉSENTATION DU MÉRITE DU CIQ

15H00 À 16H00 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

16H00 À 17H00 – COCKTAIL